



Ville de Castelnau-d'Aude

Département de l'Aude
Arrondissement de Carcassonne

Direction Education Jeunesse

Matière : Finances Locales
Sous matière : Divers

OBJET : TARIF ADULTE
DELEGATION SERVICE PUBLIC
RESTAURATION SCOLAIRE ET
ALSH A PARTIR DU 5 JANVIER
2026

Décision N° 2025-380

Envoyé en préfecture le 31/12/2025
Reçu en préfecture le 31/12/2025
Publié le 12 JAN 2026
ID : 011-211100763-20251229-DEC2025380DEJ-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité – Fraternité

DECISION DU MAIRE

Le Maire de Castelnau-d'Aude,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 et L2122-23, relatif aux délégations dont le Maire peut être chargé, en tout ou partie et pour la durée de son mandat.

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020-239, portant délégations données à Monsieur le Maire et notamment le 2^{ème} alinéa,

VU la nouvelle tarification contractuelle de notre délégataire API Restauration dans le cadre de la Délégation de service public Restauration,

CONSIDERANT la nécessité de proposer un tarif adulte à partir du 5 janvier 2026 eu égard, notamment, à l'implantation d'une Unité Externalisée Maternelle Autiste (UEMA) et de la nécessité pour les encadrants de déjeuner au restaurant scolaire afin d'accompagner pédagogiquement ces enfants.

DECIDE :

ARTICLE 1 : la participation des adultes à partir du 5 janvier 2026 sera telle que présentée ci-dessous :

	Anciens tarifs	Nouveau tarif
ADULTE – ALSH	---	7,44 €
ADULTE - Restaurant scolaire	---	7,44 €

ARTICLE 2 : la présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : la présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

ARTICLE 4 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Département de l'Aude,
- Monsieur le Trésorier du SGC de Carcassonne,
- Monsieur le Directeur Général des Services.

Fait à Castelnau-d'Aude, le 29/12/2025

Le Maire,



Patrick MAUGARD